

LE GATT : L'INSTITUTION

L'Accord sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) est un traité multilatéral dont les 93 parties contractantes représentent plus de 80 % du commerce mondial. Ses objectifs fondamentaux sont de libéraliser le commerce international et de l'établir sur des bases stables. Les obligations et droits contractuels du GATT ont été acceptés par toutes les parties contractantes. Le GATT offre aussi une tribune pour les négociations commerciales multilatérales qui visent à réduire les obstacles au commerce et, le cas échéant, à élaborer de nouvelles règles pour la solution de problèmes commerciaux.

Organisation

L'organe suprême du GATT est l'Assemblée des parties contractantes, qui se réunit généralement une fois l'an en novembre. Cette session offre à toutes les parties contractantes l'occasion d'examiner les travaux de tous les Comités du GATT et des Groupes de travail et de prendre des décisions.

Les décisions du GATT sont généralement adoptées par consensus et non par un vote formel. Aux rares occasions où un vote a lieu, chaque partie contractante dispose d'une voix. La plupart des décisions soumises à un scrutin sont prises à la majorité simple, mais une majorité des deux-tiers des suffrages exprimés, lesquels doivent comprendre plus de la moitié des membres est nécessaire pour une "dérogation", c'est-à-dire une autorisation de ne pas respecter dans un cas particulier certaines des obligations fixées par l'Accord. (Un exemple est la dérogation à certaines obligations du GATT obtenue par les États-Unis en 1955 afin de maintenir des restrictions quantitatives sur certains produits agricoles.)

Entre les sessions des parties contractantes, le Conseil des représentants du GATT est habilité à statuer sur les questions courantes et sur les affaires urgentes. Il se réunit neuf ou dix fois l'an. Un nombre important de comités font rapport au Conseil du GATT et, par l'intermédiaire de celui-ci, à l'Assemblée des parties contractantes. Le Conseil ou l'Assemblée peut établir des comités pour l'étude de problèmes précis. Au nombre de ces comités se trouve, par exemple, le Comité du commerce des produits agricoles, créé en novembre 1982 pour examiner les moyens de résoudre les problèmes touchant le commerce dans ce secteur. Peuvent habituellement faire